



Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin
www.bas-rhin.chambagri.fr

Savoir-faire & Terroirs

Info en ligne

Nouveauté sur le site internet de la Chambre

Les nouvelles fiches Agri-Mieux 2009 sont désormais disponibles sur notre site Internet. Vous y trouverez notamment une fiche spécifique sur les Cultures intermédiaires piège à nitrates (Cipan). Découvrez également des informations viticoles sur la réduction des applications anti-botrytis. Accès par www.bas-rhin.chambagri.fr, rubrique Dossiers thématiques, Environnement-Innovation, puis la page sur les opérations Agri-Mieux.

En savoir plus

Le service traitement de l'information vous propose sa sélection de textes hebdomadaire.

• RÉCOLTE DE LA MENUE-PAILLE

La ferme de Paris Grignon améliore son bilan énergétique

Après un diagnostic, la ferme expérimentale de Grignon a pris des mesures pour réduire sa consommation d'énergie : des Techniques culturales simplifiées (TCS) et la récolte de la menue paille, plus de pâturage pour les génisses et les tarries, du foin de luzerne produit sur l'exploitation, etc. Mais l'objectif de la ferme est aussi de conforter son revenu et de ne pas réduire son potentiel nourricier. (Réussir Lait Elevage, n°224, avril 2009, 4 p.)

• NOTIFICATION DES MOUVEMENTS DES ANIMAUX PAR LOTS

Guide à destination des éleveurs

Selon les nouvelles obligations 2009, chaque détenteur de petits ruminants doit notifier tout mouvement de lots d'animaux entrant ou sortant de son exploitation. La réalisation de ces notifications permettra de disposer d'une base de données unique, dans laquelle tous les mouvements de lots de moutons et de chèvres entre les exploitations seront recensés. Ce guide fait le point sur ces nouvelles obligations réglementaires. (http://www.inst-elevage.asso.fr/html7/IMG/pdf/guide_eleveurs.pdf).

Pour consulter ces documents, contactez le service traitement de l'information de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin, tél. 03 88 19 17 26 ou envoyez un courriel à documentation@bas-rhin.chambagri.fr

Résidus de récolte

La valorisation de la menue-paille

La récupération de la menue-paille présente un double avantage : freiner la prolifération des adventices et permettre de valoriser un résidu de culture en combustible, litière...

La menue-paille est composée des enveloppes des grains (glumes et glumelles), des débris de paille et des graines d'adventices (folle-avoine, ray-grass, brome...). Habituellement, ces menue-pailles sont laissées sur la parcelle après moisson et enfouies lors du labour. La mise au point d'un nouveau matériel, adaptable sur la moissonneuse batteuse, permet de les récupérer et ouvre ainsi de nouvelles perspectives de valorisation.

Des quantités récupérées variables

Les quantités varient en fonction du rendement de la plante, de l'humidité à la récolte, du type de moissonneuse batteuse. Ainsi, les rendements fluctuent d'une année à l'autre et selon la parcelle. Le fabricant de ce matériel donne quelques ordres de grandeur :

	Blé	Orge	Colza
Menue paille	env. 2.3 t/ha	env. 1.5 t/ha	env. 0.8 t/ha
Paille	env. 4.2 t/ha	env. 4 t/ha	env. 2.3 t/ha
Chaume	env. 1.5 t/ha	env. 1.5 t/ha	env. 2 t/ha
Grain	env. 80 qx/ha	env. 70 qx/ha	env. 40 qx/ha

Source : Ets Thierart

Diminuer le coût de désherbage et améliorer la marge économique de l'exploitation

Les graines d'adventices sont récupérées à près de 97 % dans la menue-paille et sont exportées. La prolifération des mauvaises herbes est maîtrisée et permet de diminuer les traitements de désherbage. Cette récupération est particulièrement intéressante en agriculture biologique et en système de non-labour, voire en semis direct, car elle diminue le risque de compétition de la culture avec les adventices. Les simulations de l'intégration de la récupération de la menue-paille dans le système de production ont montré que, associée à une pratique de non-labour, elle permettait d'augmenter significativement la marge économique de l'exploitation par rapport à un système "labour sans récupération de menue-paille" (source : Grignon Energie Positive). Cela s'accroîtra avec l'augmentation du prix des énergies fossiles.



Le récupérateur de menue-paille.

Cette biomasse, liée à un résidu de récolte, peut être facilement récupérée et valorisée soit au niveau de l'exploitation agricole elle-même soit localement. Sa faible humidité (moins de 12 %) lui permet d'être facilement conservée. En fonction de l'utilisation finale et du transport, la menue-paille peut être conditionnée en vrac ou être pressée en balles, en bouchons ou granulés, en briquettes...

Valorisée en combustible : une énergie renouvelable

La menue-paille, pressée en briquettes ou en pellets, constitue un combustible avec un pouvoir calorifique intéressant (15 240 kJ/kg). Ainsi un hectare de menue-paille représente trois stères de bois, soit 520 litres de fioul. Cela peut permettre de se chauffer grâce à un sous-produit issu de l'exploitation agricole sans immobilisation de surfaces agricoles, et/ou de créer une filière chauffage pour divers bâtiments, collectivités.

Un coproduit intéressant pour les élevages

La menue-paille est utilisée dans les élevages avicoles ou bovins sous forme de litières : elle contient moins de 4 % de poussière et possède un pouvoir absorbant intéressant.

Elle est également intéressante en alimentation animale. Avec une matière riche en silice et la présence de petites graines et d'oligo-éléments naturels, elle convient aux élevages avicoles. En élevage bovin, elle est intéressante par sa richesse en fibres facilitant la digestion des ruminants. Elle est un complément alimentaire appétant, issu de l'exploitation. D'autres voies de valorisation sont également possibles : la menue-paille présente un bon pouvoir méthanogène, elle peut également être utilisée en agro-matériaux.

Céline Veit, Peren
tél. 03 88 07 32 40
c.veit@bas-rhin.chambagri.fr

Jean-Marie Weigel de Salmbach a fait l'acquisition d'un récupérateur de menue-paille, l'an passé auprès des établissements Thierart, entreprise ardennaise qui l'a développé et le commercialise. Cet investissement a été aidé par le Peren (Pôle d'excellence rural énergies nouvelles) qui soutient des projets innovants en Alsace du Nord en lien avec les énergies renouvelables. La première moisson avec ce matériel est en cours. Une visite d'un chantier sur une parcelle est organisée le vendredi 31 juillet à 10 h à Salmbach (à coté du cimetière).

Le lait au fil des mois

	Haut-Rhin		Bas-Rhin			Haut-Rhin		Bas-Rhin	
	juin-09	juin-08	juin-09	juin-08		juin-09	juin-08	juin-09	juin-08
Nombre d'étables contrôlées	254	243	376	363	La composition du lait :				
Nombre de vaches traites	11 648	11 005	17 783	17 385	T. B. Moyen	38,8 °/°°	38,7 °/°°	38,8 °/°°	38,7 °/°°
Nombre de vaches tarries	1 906	1 667	2 782	2 832	T.P. Moyen	31,4 °/°°	31,5 °/°°	31,5 °/°°	31,4 °/°°
Mois Moyen de Contrôle	6,8 mois	6,8 mois	7,1 mois	7,1 mois	Les concentrés :				
Lait Moyen	23,4 kg	22,5 kg	25,4 kg	24,6 kg	Grammes par kg de lait	180 g/kg	182 g/kg	211 g/kg	216 g/kg
Pourcentage de baisse moyen	7,5 %	8,9 %	5,3 %	7,7 %	Coût € par tonne de lait	48 €/t	51 €/t	55 €/t	59 €/t
Les débuts des lactations :					La qualité du lait :				
Nombre de multipares au vêlage	610	569	853	830	Taux cellulaire moyen 1ères lactations	208	247	223	247
Lait moyen des multipares au vêlage	31,4 kg	30,6 kg	33,7 kg	33,1 kg	Taux cellulaire moyen Autres lactations	384	372	367	350
Nombre de primipares au vêlage	232	251	436	366	Taux cellulaire moyen Toutes lactations	333	335	319	315
Lait moyen des primipares au vêlage	25,2 kg	24,4 kg	26,3 kg	26,7 kg					

Le coin du Bio

Fiches pratiques Fnb

Ces dernières années et très récemment pour la chrysomèle du maïs détectée outre-rhin pour la campagne 2009, les crises sanitaires se sont multipliées, que ce soit pour les cultures ou les productions animales (grippe aviaire, fièvre catarrhale). Des mesures de prophylaxie et de lutte ont été prises, souvent dans l'urgence, puis parfois modifiées avec l'expérience. Les agriculteurs biologiques, étant donné leur usage mini-

mal des traitements vétérinaires et phytosanitaires, peuvent être démunis face à ces réglementations changeantes.

C'est pourquoi la Fnb (Fédération nationale de l'agriculture biologique, dont l'Opaba est membre) a réalisé une série de fiches pratiques et pédagogiques sur six dispositifs actuels de prophylaxies ou de luttés. Six fiches sont disponibles :

- Fièvre catarrhale ovine (FCO) (12 pages)
- Grippe aviaire (8 pages)
- Rhino trachéite infectieuse bovine (IBR) (4 pages)

- Chrysomèle du maïs (4 pages)
- Mildiou du tournesol (4 pages)
- Carie du blé (4 pages).

Ces fiches sont destinées aux agriculteurs biologiques et aux agriculteurs en démarche de conversion qui souhaitent savoir quelles sont les obligations légales face à ces maladies et parasites, et en quoi elles sont, ou non, compatibles avec l'agriculture biologique. Prix de chaque fiche (frais d'envoi compris) : à l'unité : 3 €, prix d'un jeu complet de six fiches : 10 €. Informations complètes sur www.fnab.org



William Mairesse, Opaba
tél. 03 88 19 17 91